



DEMANDE D'ATTRIBUTION DES PALMES DU BENEVOLAT

« Fais aux autres tout le bien que tu voudrais qu'ils te fissent à toi même »

PROMOTION 2023

Document à renvoyer par courrier au siège de la Fondation du Bénévolat - 1 rue Houdon, 75018 Paris avec copie par courriel à l'adresse candidat@fondation-benevolat.fr. Avant le 1 juin pour la délibération du 14 juillet. Avant le 30 octobre pour la délibération du 5 décembre.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT*

Merci de remplir ce formulaire en lettres MAJUSCULES

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Profession : Nombre d'années de Bénévolat :

**Le candidat peut être une personne physique ou morale*

A noter qu'en effectuant cette demande, le bénévole autorise la Fondation à diffuser son nom et ses coordonnées. Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Souhaitez-vous que cette demande soit une surprise ? OUI NON

CATÉGORIE SOUHAITÉE :

Citoyenneté Bénévole	<input type="checkbox"/>	Sport et culture	<input type="checkbox"/>
Association	<input type="checkbox"/>	Jeunes (- de 35 ans)	<input type="checkbox"/>
Développement Durable	<input type="checkbox"/>	Bénévole d'entreprise	<input type="checkbox"/>
Exceptionnelle	<input type="checkbox"/>	Innovation	<input type="checkbox"/>

ÉCHELON SOUHAITÉ :

Bronze Or Excellence Honneur





RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN

Toute demande d'attribution devra être parrainée par un Membre ou Délégué reconnu Ambassadeur Solidaire Territorial de la Fondation et/ou plusieurs tiers, membres ou non de la Fondation, d'élus, associations ou entreprises. Ils sont les garants de l'exactitude des déclarations des postulants et sont susceptibles de prise de contact afin d'apporter précisions et appréciations sur les mérites de ces derniers.

Je soussigné (Nom et Prénom du parrain)

.....

Qualité :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

E-mail :

Téléphone :

Confirme m'être entretenu avec le postulant et avoir vérifié l'exactitude des déclarations ci-dessus.

À le/...../.....

Signature du Parrain :





Rappel ÉCHELONS :

BRONZE : Le postulant doit justifier de 10 ans d'activités bénévoles prioritairement dans le secteur associatif. Ces mérites seront distingués sur appréciation du jury du comité des distinctions.

ARGENT : Le postulant doit justifier de la médaille de Bronze + 5 ans ou d'activités bénévoles particulièrement reconnues et émérites qui seront appréciées par le jury du comité de distinctions s'il s'agit d'une première candidature. De plus il doit démontrer l'occupation de fonction de direction d'association.

OR : Le postulant doit justifier de la médaille d'Argent + 8 ans ou d'activités bénévoles particulièrement reconnues et émérites qui seront appréciées par le Jury s'il s'agit d'une première candidature.

EXCELLENCE : Le postulant doit justifier de la médaille d' Or + 7 ans et mérites reconnus en lien avec les programmes d'action et valeurs de la Fondation ou d'activités bénévoles particulièrement reconnues et émérites qui seront appréciées par le Jury s'il s'agit d'une première candidature.

HONNEUR : Le postulant doit justifier d'une carrière reconnue et émérite dans le bénévolat, appréciable par le jury des distinctions.

Rappel procédure :

La demande d'attribution dûment complétée, parrainée et accompagnée d'un extrait de Casier judiciaire devra être retournée avant le 1er Juin (pour la session du 14 Juillet) et **le 30 Octobre** (pour la session du 5 décembre) de l'année en cours avec les documents ou attestations suivants :

- **Historique** établi dans l'ordre chronologique et dactylographié, retraçant le **parcours bénévole** effectué par le postulant et récapitulé dans le tableau ci-dessous. Ne sont **pas pris en compte** les **titres militaires, politiques ou syndicaux** susceptibles d'être reconnus et récompensés par d'autres distinctions.
- **Justificatifs** signés par un responsable témoignant de l'action bénévole du postulant ou en cas d'impossibilité, une attestation sur l'honneur.
- **Liste** des distinctions déjà obtenues (le cas échéant).

Toute déclaration inexacte constatée est susceptible d'entraîner la radiation du bénéficiaire.

